

TOUTES LES DIMENSIONS DE L'ACTION SYNDICALE

Le SNESUP appelle à maintenir et faire aboutir les mobilisations actuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche sous toutes les formes déterminées par les assemblées générales. Il agit avec force pour que soit entendue la dynamique des luttes actuelles. Son texte rendu public à destination des ministres jeudi soir (26 février, lettre flash n° 73) et les analyses qui ont suivi ont un réel impact. Le cabinet du premier ministre et la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche nous font savoir par courrier qu'il conviendrait de mettre tout sur la table sans que soit pré-écrite l'issue d'échanges voire de négociations.

« Vous m'avez adressé le 26 février ainsi qu'au Premier Ministre et au Ministre de l'éducation nationale, un courrier assorti d'éléments qui ont fait également l'objet d'un communiqué de presse.

Je sais à quel point l'ensemble des sujets que vous évoquez sont au cœur des évolutions du service public d'enseignement supérieur et des attentes de la communauté universitaire, et tout comme vous, je les prends en grande considération.

C'est pourquoi, je souhaite vivement que nous les évoquions directement ensemble, avec toute l'ouverture nécessaire.

Ainsi, les modifications apportées au décret statutaire de 1984 et la réforme de la formation des enseignants, sont parmi d'autres, des sujets qui réclament naturellement une concertation et une négociation pour lesquelles votre organisation a une légitimité totale.

C'est aussi vrai, par exemple, comme vous le soulignez, des congés pour recherche et conversion thématique ou encore du rôle du conseil national des universités.

Comme vous le voyez, Monsieur le Secrétaire Général, je suis totalement disposée à une discussion approfondie avec votre organisation.

On ne saurait, à ce moment de la réflexion sur l'évolution de notre université, avancer avec toute l'efficacité nécessaire sans votre participation pleine et entière.

Valérie Péresse – le 2 mars 2009 »

C'est aussi l'aveu du caractère caduc du processus engagé vendredi dernier autour de la réécriture encore très problématique du décret statutaire –dans le périmètre étroit du CTPU et de la CPU– auquel le SNESUP refuse de s'associer.

Le SNESUP va mettre à l'épreuve le gouvernement sur sa volonté de sortir de la crise qu'il a lui-même déclenchée. Sur la base des quatre dossiers revendicatifs qui fédèrent le monde des universités et des organismes de recherche et de leur déclinaison non exhaustive rendue publique dans notre message du 26 février (lettre flash n° 73), et avec la même détermination qu'il emploie à organiser et conforter encore dans tous les établissements la grève et les formes variées de mobilisation, le SNESUP est prêt à rencontrer le gouvernement tant de manière bilatérale qu'avec les organisations et collectifs qui animent l'action.

Paris, le 3 mars 2009 - Le bureau national du SNESUP

MANIFESTATIONS DU 5 MARS

Pour Paris, 15 heures, de Denfert-Rochereau à l'Assemblée Nationale

Tableau des rassemblements en province sur le site et dans la prochaine lettre flash

ADRESSE INTERSYNDICALE A FRANCOIS FILLON

Le mouvement de l'enseignement supérieur et de la recherche qui est d'une ampleur sans précédent s'est construit autour de quatre revendications majeures :

- le retrait du projet de décret sur les enseignants chercheurs et l'élaboration d'un nouveau texte par négociation avec tous les intéressés ;

- le refus du projet de la réforme actuelle de formation des enseignants et des concours de recrutement ;

- le rétablissement des emplois supprimés en 2009 et la mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'emplois statutaires, incluant une revalorisation des carrières ;

- l'arrêt du démantèlement des organismes de recherche et leur revitalisation dans un partenariat équilibré avec les universités.

Vos dernières annonces constituent un premier pas qui n'en est pas moins très insuffisant. En effet, si vous avez annoncé qu'une discussion devait s'ouvrir sur les principes d'un nouveau projet de décret sur les statuts des enseignants-

chercheurs, si la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche a affirmé qu'il n'y aurait pas de suppressions d'emplois dans les Universités en 2010 et 2011, en revanche les suppressions prévues dans les organismes de recherche pour ces deux années restent à l'ordre du jour, celles annoncées pour 2009 dans l'enseignement supérieur et la recherche également. De plus, nous n'avons obtenu ni plan pluriannuel d'emplois statutaires, ni engagement de non-démantèlement des organismes de recherche, ni avancées significatives sur le projet de réforme de formation et de recrutement des enseignants.

Les organisations soussignées vous interpellent afin que s'ouvrent d'authentiques négociations sur l'ensemble de nos revendications. ...

**SNESUP-FSU - SNCS-FSU - SNASUB-FSU - SNEP-FSU ;
SNTRS-CGT - FERC-Sup-CGT ; SGEN Recherche EPST ;
SNPREES-FO ; SUD RECHERCHE EPST ;
SLR ; SLU ; UNEF**